

# FEUILLE DE LIAISON

## LES CORBEAUX Gâtinais Nature

B.P. 924 - 45200 Amilly - tel. répondeur et fax : 02.38.07.06.65 - C.C.P. la source 1 063 44 G  
site internet : [www.gatinais-nature.fr.st](http://www.gatinais-nature.fr.st)

### Novembre / décembre 2006

26 °année

n°145

responsable de la publication : Claude Lorpin

**LES CORBEAUX, UNE ASSOCIATION LOCALE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE. ADHÉREZ, FAITES ADHÉRER**

Association agréée par le ministère de l'environnement au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976

### LA GUERRE DE L'ORTIE

**Le mois dernier, nous recevions avec stupéfaction l'information suivante :**

« La nouvelle avait perturbé les ondes.

Un chroniqueur horticole courageux s'insurgeait, sur France Inter, de la parution imminente d'un décret (prenant effet en date du 01 juillet 2006), qui l'empêcherait dorénavant de donner à ses auditeurs des recettes leur permettant de traiter naturellement leurs jardins et balcons.

Interdit de dire que l'eau chaude est un bon désherbant pour les allées.

Interdit de dire que de simples feuilles de fougère éloignent les chenilles des choux.

Interdit de donner la recette séculaire d'un extrait d'ortie, appelé purin !

L'information paraissait si énorme que personne n'y a cru !

L'interdiction de fournir, par quelque moyen que ce soit, les recettes pour confectionner des produits naturels non-homologués, le simple fait d'en parler, avait beau être assortie d'une peine 2 ans de prison et 75000 euros d'amende, elle faisait sourire !

Et pourtant l'action menée conjointement par les services de l'Inspection Nationale des Enquêtes de Concurrence, de Consommation et de Répression des Fraudes et le Service Régional de la Protection des Végétaux de l'Ain désormais la guerre de l'ortie !

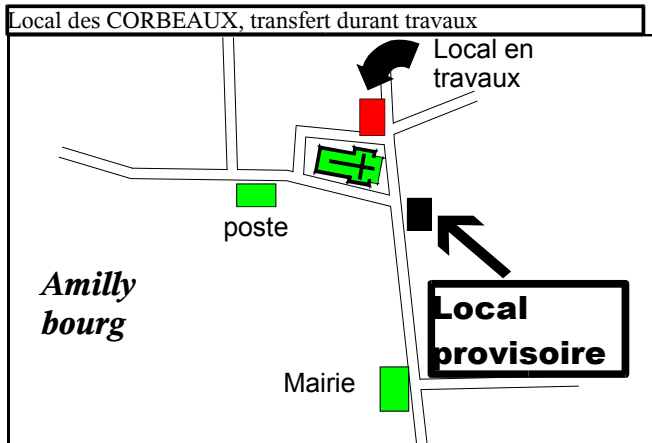


L'intervention des services de l'état s'est conclue par la saisie de cours théoriques (quid de la liberté d'expression et d'enseignement ?), la profération de menaces non dissimulées et l'interdictions de pratiques aussi diverses et incongrues que celles d'aller récolter avec les stagiaires des plantes sauvages dans la nature !

Comment un décret pourrait-il amputer les citoyens d'un pays de leur mémoire collective ?

En vertu de quel principe un décret prive-t-il le citoyen de ses droits démocratiques les plus élémentaires, à savoir celui d'expression, gravement menacé ici, mais aussi celui du choix de cultiver son jardin comme il l'entend ?

Bernard Bertrand, porte parole de l'association des Amis de l'ortie. »



suite page 2

#### Tarif des cotisations

cotisation simple	15,30 €
cotisation minorée (mineurs, sans emploi, étudiants)	7,70 €
cotisation familiale	24,40 €
membre donateur à partir de	30,50 €



## Calendrier

NOVEMBRE	
Dimanche 5	Exposition Arbothema au gymnase de Nogent-sur-Vernisson
Lundi 13	Réunion du groupe ornithologique 20h30 au local, suivi de la réunion du conseil d'administration
Dimanche 19	Sortie ornithologique. Rendez-vous à 9h parking de l'église de Montcresson
DECEMBRE	
Vendredi 15	Réunion du conseil d'administration à 20h30 au local
Dimanche 17	Sortie ornithologique. Rendez-vous à 9h devant l'église de Fontenay-sur-Loing

## GUERRE DE L'ORTIE

suite de la page 1

### **Extrait de la réponse du ministère de l'agriculture :**

« La mise sur le marché suppose une transaction (onéreuse ou gratuite) entre deux parties. Les préparations effectuées par un particulier pour une utilisation personnelle, telles que le purin d'ortie, ne rentrent donc pas dans le cadre d'une mise sur le marché. En conséquence, la promotion auprès des particuliers de procédés naturels ou le fait de donner la recette de telles préparations ne sont pas interdites. Les produits naturels traditionnels, élaborés à la ferme ou au jardin, peuvent donc continuer à l'être sans obligation d'autorisation préalable. En revanche, les agriculteurs et les jardiniers ne sont pas autorisés à commercialiser, ou à distribuer **même gratuitement** ces produits, car dans ce cas une autorisation préalable est requise... »

### **Recette du purin d'ortie**

#### **Elaboration.**

Au printemps, dès que les orties poussent et avant qu'elles ne fleurissent, récoltez 1 kilo de feuilles fraîches et mettez à macérer dans 10 litres d'eau de pluie pendant 8 jours. La fermentation est alors terminée. Filtrez avec un tissu, mettez en bouteille et stockez au frais pour utiliser au fur et à mesure des besoins. Ce purin très concentré ne doit jamais être utilisé pur.

#### **Dilutions.**

A 5% en pulvérisation sur toutes vos plantes, tous les 10 à 15 jours, durant toute la croissance. Utilisé de cette façon, il fortifie, vivifie et protège les plantes des pucerons et des maladies.

A 20% en arrosage une fois tous les 10 à 15 jours. C'est un excellent engrais et régénérateur du sol.

Qu'il soit pulvérisé ou utilisé en arrosage, le purin d'ortie est un produit indispensable au jardin. Il donne de la saveur aux légumes et de l'éclat aux fleurs, lorsqu'il est utilisé régulièrement et bien dosé. C'est un produit naturel, efficace et économique.

## Ornithologie

### Réunion du 13 novembre 2005

Tous les observateurs, réguliers ou occasionnels, et toutes les personnes intéressées par les activités du groupe ornithologique sont cordialement conviées à la réunion du lundi 13 novembre 2005 qui se tiendra au local à partir de 20h30.

Le thème principal sera la coordination de l'enquête "oiseaux en hiver". Les modalités de cette action seront précisées afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'apporter leur contribution.

Les observateurs qui ne participeront pas à la réunion pourront se procurer les fiches d'observations auprès de Claude Lorpin (☎ 02.38.95.27.04 e-mail : [claudel.lorpin@laposte.net](mailto:claudel.lorpin@laposte.net)). En effet, ces fiches, qui comportent 12 feuilles, ne seront pas jointes à la feuille de liaison.

## Dates à retenir

30<sup>ème</sup>

### Colloque Francophone d'Ornithologie

2 et 3 décembre 2006

La Sorbonne  
Paris

(17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris)



### Envoi par internet de la feuille de liaison

La feuille de liaison peut désormais vous être adressée par l'intermédiaire de votre messagerie internet. Enregistrée au format PDF, elle s'ouvre avec le logiciel Adobe Reader (logiciel gratuit). Si vous souhaitez la recevoir de cette manière, communiquez moi votre adresse e-mail.

La feuille papier met plusieurs jours, parfois près d'une semaine à vous parvenir. Par le web, vous l'aurez dès qu'elle sera achevée... et elle sera en couleurs !

Claude Lorpin  
[claudel.lorpin@laposte.net](mailto:claudel.lorpin@laposte.net)

## Brèves

### Pêcheur emporté par le courant !

Un pêcheur ouzbek est mort électrocuté dans la région d'Andijan dans l'est de l'Ouzbékistan alors qu'il cherchait à attraper des poissons à l'aide d'une ligne à haute tension. Selon l'agence press-uz.info, l'homme, dont le nom n'a pas été révélé, avait d'abord escaladé un poteau électrique pour en couper le câble, dont il voulait se servir pour électrocuter les poissons d'une rivière. Le pêcheur du dimanche est tombé accidentellement dans l'eau, recevant la décharge électrique mortelle.

### Grippe aviaire ?

Les cadavres de 69 canards sauvages ont été découverts à proximité de l'embouchure de la rivière la Cagne, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), et confiés aux services vétérinaires départementaux aux fins d'analyses.

"Aucune cause évidente de décès n'a été relevée", a expliqué à l'AFP Eric Coulibaly, chef du service santé/protection animale à la DDSV.

La DDSV se dit "vigilante et prudente mais pas inquiète" à propos de cette découverte: "les canards sauvages ne sont pas connus comme les plus sensibles à la grippe aviaire et il existe beaucoup d'autres causes possibles d'une mortalité aussi massive".

### Comme un poison dans l'eau

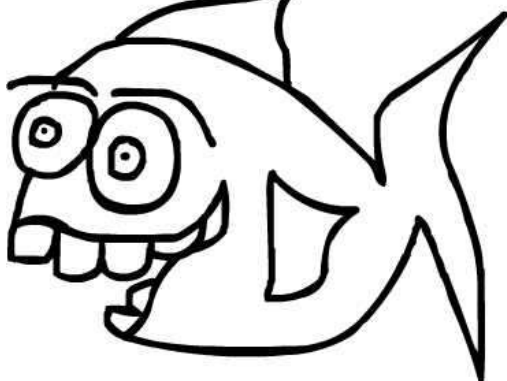
Des poissons mâles qui deviennent hermaphrodites et portent des oeufs ont été trouvés dans l'eau polluée du Potomac, le fleuve qui traverse la ville de Washington DC et alimente ses habitants.

La découverte a été confirmée en 2005 et 2006 sur d'autres prélèvements de poissons vivants et bien portants, de la race des perches d'eau douce, un spécimen mesurant dans le Potomac et ses affluents de 17 à 30 cm de long et parfois consommé par des pêcheurs.

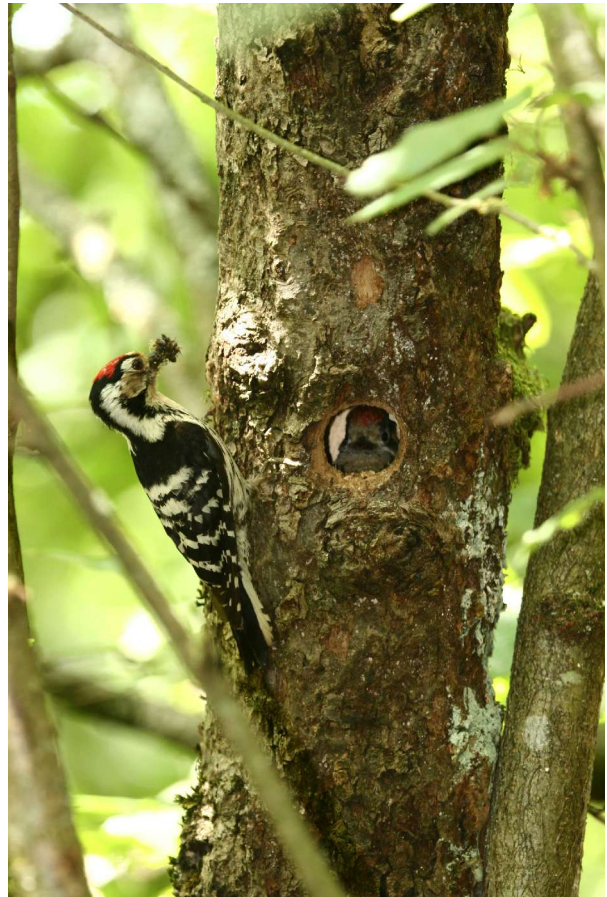
L'eau du Potomac est utilisée par les agences de l'eau pour fournir de l'eau potable aux habitants de la région, souligne le Washington Post qui a révélé la découverte.

Suivant les endroits en amont de la capitale, le taux de poissons transexuels évolue de 30% à 100%, a précisé Mme Blazer qui souligne que des expériences ont déjà montré qu'un certain type de pollution agissait comme des hormones sur les poissons.

"Ce sont généralement des composants qui se comportent comme des oestrogènes. Ils viennent des produits pharmaceutiques, des produits de soins, des pesticides et herbicides". explique la scientifique.



Mésange bleue. Dessin de Jean-Marie Pruvost



Cette photo de Pic épeichette, parue dans la feuille de liaison n°143 (juillet-août 2006) et réalisée par Rémy Chéron méritait une qualité d'impression supérieure. Voilà qui est fait